# SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

## Décret n° 2021-301 du 15 mai 2021 portant nomination des membres du gouvernement

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du gouvernement ;

Et sur proposition du Premier ministre, Chef du gouvernement ;

#### **DECRETE:**

Article premier : Sont nommés membres du gouvernement :

- 1. Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale : M. Firmin AYESSA
- 2. Ministre d'Etat, Ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation : M. Alphonse Claude NSILOU
- 3. Ministre d'Etat, ministre des industries minières et de la géologie :

#### M. Pierre OBA

**4.** Ministre d'Etat, ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement :

#### M. Pierre MABIALA

- 5. Ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier : M. Jean Jacques BOUYA
- 6. Ministre de la défense nationale : M. Charles Richard MONDJO
- 7. Ministre de la sécurité et de l'ordre public :

## M. Raymond Zéphirin MBOULOU

- 8. Ministre des affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger :M. Jean Claude GAKOSSO
- 9. Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche :

#### M. Paul Valentin NGOBO

10. Ministre des finances, du budget et du portefeuille public :

## M. Roger Rigobert ANDELY

- 11. Ministre des hydrocarbures : M. Bruno Jean Richard ITOUA
- 12. Ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement : M. Thierry Lezin MOUNGALLA
- 13. Ministre des zones économiques spéciales et de la diversification économique :M. Emile OUOSSO
- 14. Ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande :M. Jean-Marc THYSTERE TCHICAYA

- 15. Ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones :M. Aimé Ange Wilfrid BININGA
- 16. Ministre de l'économie, du plan, de la statistique et de l'intégration régionale :Mme Ghislaine Ingrid EBOUKA BABAKAS
- 17. Ministre de l'administration du territoire, de la décentralisation et du développement local : M. Guy Georges MBACKA
- 18. Ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat :

## M. Josué Rodrigues NGOUONIMBA

- 19. Ministre de l'environnement, du développement durable et du bassin du Congo:

  Mme Arlette SOUDAN NONAULT
- 20. Ministre de l'économie forestière : Mme Rosalie MATONDO
- 21. Ministre de la santé et de la population :

## M. Gilbert MOKOKI

- 22. Ministre de la coopération internationale et de la promotion du partenariat public/privé : M. Denis Christel SASSOU NGUESSO
- 23. Ministre de l'énergie et de l'hydraulique : M. Honoré SAYI
- 24. Ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi : M. Hugues NGOUELONDELE

- 25. Ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé :M. Nicéphore Antoine Thomas FILLA SAINT EUDES
- 26. Ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel :
  Mme Jacqueline Lydia MIKOLO
- **27.** Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique :

### Mme Edith Delphine EMMANUEL née ADOUKI

- 28. Ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation :M. Jean-Luc MOUTHOU
- 29. Ministre de l'enseignement technique et professionnel :

## M. Ghislain Thierry MAGUESSA EBOME

- 30. Ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique :M. Léon Juste IBOMBO
- 31. Ministre du tourisme et des loisirs: Mme Destinée Hermella DOUKAGA
- 32. Ministre de la culture et des arts : M. Dieudonné MOYONGO
- 33. Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire :

  Mme Irène Marie Cécile MBOUKOU KIMBATSA née GOMA
- **34.** Ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement : **Mme Inès Nefer Bertille INGANI**

- 35. Ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la réforme de l'Etat:M. Joseph Luc OKIO
- 36. Ministre délégué auprès du Ministre des finances et du budget,chargé du budget : M. Ludovic NGATSE

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2021.

Denis SASSOU N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

Le Premier ministre, Chef du gouvernement,

Anatole Collinet MAKOSSO.-